

Cotutelle de thèse de doctorat

TROIS PRINCIPALES ÉTAPES À COMPLÉTER

- ➔ **1 Signifier aux ESP votre intention de poursuivre votre doctorat en régime de cotutelle**
- ➔ **2 Être admis dans les deux universités à l'intérieur d'une même année**
- ➔ **3 Compléter et signer la convention de cotutelle de thèse avant la fin de la première année**

DÉFINITION

La cotutelle de thèse est le partage par l'Université de Montréal et un établissement d'enseignement supérieur partenaire hors du Québec, de la responsabilité de la formation et de l'encadrement d'un étudiant au doctorat. Au terme de ses études doctorales, le doctorant se voit décerner le grade et le diplôme correspondant dans chaque université. Le libellé de chaque parchemin fait mention de la cotutelle et de la collaboration avec l'établissement partenaire. <https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/doctorat-en-cotutelle-de-these/>

FORMALITÉS

Il faut d'abord vous assurer qu'il est possible d'établir une convention de cotutelle avec l'établissement partenaire envisagé. Pour ce faire, vous devez contacter le coordonnateur international des Études supérieures et postdoctorales cotutelle-international@esp.umontreal.ca.

Choix de vos directeurs de recherche dans chaque université

Vos directeurs de recherche vous accompagneront tout au long de votre parcours doctoral. Pour vous aider à trouver un directeur de recherche à l'UdeM <https://recherche.umontreal.ca/accueil/> et <https://admission.umontreal.ca/decouvrir-ludem/planifier-ses-etudes/trouver-sa-direction-de-recherche/>

Admission

Vous devez obtenir l'accord de vos deux directeurs de recherche avant de compléter le formulaire d'admission. N.B. L'admission dans les deux universités devrait se faire de façon simultanée. Cependant, sous certaines conditions, une année de décalage peut être acceptée. <https://admission.umontreal.ca>
Pour plus d'information sur le processus d'admission : <https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/doctorat-en-cotutelle-de-these/>

Convention

La convention de cotutelle ne peut être négociée qu'après votre admission et inscription complétées dans les deux universités. Veuillez alors remplir le formulaire d'établissement de votre convention disponible sur votre Centre étudiant : Formulair@HE_Cotutelle. Le coordonnateur prendra ensuite contact avec vous afin de vous accompagner dans les démarches. Pour plus d'informations sur les conventions de cotutelle et les avenants : <https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/doctorat-en-cotutelle-de-these/conventions/>

Inscription

Une inscription à temps plein et simultanée dans les deux établissements est obligatoire. Vous devez demeurer inscrit dans les deux institutions pendant toute la durée de votre programme d'études. Pour une meilleure vue d'ensemble des éléments spécifiques du cheminement au doctorat : <https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/doctorat-en-cotutelle-de-these/>

Examen général de synthèse

Élément constitutif de tous les programmes d'études de doctorat, l'examen général de synthèse doit avoir été réussi avant la fin du 6^e trimestre – Art. 132A du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Soutenance

La thèse donne lieu à une soutenance unique à l'Université de Montréal ou à l'université partenaire. Veuillez à compléter toutes les démarches administratives relatives au dépôt, à la soutenance et à la diplomation dans les deux établissements.

RÈGLEMENT PÉDAGOGIQUE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

Consultez-le régulièrement pour connaître votre cheminement : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

COÛTS DES ÉTUDES

- Les droits de scolarité sont payés seulement dans l'établissement où vous séjournerez et ce dès la signature de la convention.
- Pour être exempté des droits de scolarité à l'UdeM, veuillez remplir le formulaire *CHE_Cotutelle_Séjours_Externes* disponible sur votre [Centre étudiant](#).
- Pour plus de détails concernant le coût des études : www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/index.html
<https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/doctorat-en-cotutelle-de-these/couts-dune-cotutelle-de-these/>

FINANCEMENT

- Pour en savoir plus sur le soutien financier des étudiants en cotutelle : <https://esp.umontreal.ca/programmes-et-stages/doctorat-en-cotutelle-de-these/soutien-financier/>

GUIDE DES ESP

- Guide de l'étudiant – L'encadrement aux études supérieures : <http://esp.umontreal.ca/fileadmin/esp/documents/Cheminement/GuideEncadrementEtudiant.pdf>

FORMALITÉS D'ENTRÉE ET DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER

UdeM international offre un soutien à la communauté étudiante de l'UdeM qui se prépare à un séjour à l'étranger, et les étudiants et étudiants internationaux qui choisissent de s'inscrire à l'UdeM. Pour vous guider à chacune des étapes des démarches administratives relatives à l'immigration ou pour votre séjour à l'étranger. <https://international.umontreal.ca/accueil/>

RENSEIGNEMENTS :

ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES (ESP)

Sur le Web : www.esp.umontreal.ca
Par courriel : cotutelle-international@esp.umontreal.ca
Sur place : 2910, boul. Édouard-Montpetit, Montréal (QC) H3T 1J7, app. 10

Pour joindre le coordonnateur par téléphone : 514 343-6111 poste 1547